



Copie de site internet

Par developpeurweb22

Bonjour,

mon employeur me demande d'aspirer un site internet, de modifier quelques éléments pour que l'on ne reconnaisse pas l'origine.

Est-ce juridiquement condamnable ?
Puis-je refuser ?

Merci d'avance.
Un développeur web

Par jury34

Bonjour,

Qu'entendez vous précisément par "aspirer un site internet" ?

Cordialement

Par developpeurweb22

Bonjour,

Par aspirer un site internet, j'entends récupérer tout le code html, css et javascript. La demande était d'ensuite modifier les classes, ids et images pour que ni google, ni les auteurs du code ne reconnaissent le site.

Cordialement

Par jury34

Vous vous exposez à une action judiciaire du propriétaire initial en somme ...